



CAISSE de
PRÉVOYANCE SOCIALE
SAINT-PIERRE ET MIQUELON

La Caisse de Prévoyance Sociale

C'est quoi ?



La CPS, créée en 1977, est un organisme privé chargé d'une **mission de service public de protection sociale** sur Saint-Pierre & Miquelon. L'ordonnance du 26 septembre 1977 établit un régime de sécurité sociale spécifique à l'archipel.

Ses activités principales sont :

- **Recouvrir l'ensemble des cotisations sociales** du régime des travailleurs salariés et non-salariés sur l'archipel. Ces cotisations participent au financement de la protection sociale localement.
- **Gérer le risque maladie-maternité-décès, les accidents du travail et les maladies professionnelles**: prise en charge des consultations médicales, remboursement des frais de pharmacie, gestion des EVASAN, versement des indemnités versées en cas d'arrêt maladie, d'accident du travail ou de maladie professionnelle, versement des pensions d'invalidité...
- **Offrir des garanties vieillesse** : suivi des carrières, versement des différentes retraites, pension de réversion et des minimas vieillesse...
- Assurer l'attribution et le paiement des **prestations familiales et des minimas sociaux** (selon de conditions de composition et/ou de revenus des foyers).
- Développer sur le territoire, **une politique de prévention et d'éducation en santé auprès de différents publics** : scolaires, actifs, patients en ALD...

- Gérer l'Action Sociale afin de **répondre à des besoins spécifiques et ponctuels**, tels que l'aide aux personnes âgées ou dépendantes, l'accompagnement des familles en difficultés ou encore la prise en charge des frais de santé non-couverts par l'Assurance maladie. **La politique d'Action Sanitaire et Sociale sur l'archipel est définie par le Conseil d'Administration de la CPS.**



Zoom sur :

le Centre de Santé

En 2007, la CPS ouvre son Centre de Santé afin de garantir un accès au soins de ville sur l'archipel, en complément de l'offre libérale.

Le Centre de Santé est une **structure de soins pluridisciplinaire** qui regroupe des professionnels de santé de 7 **spécialités médicales et paramédicales différentes** :

la médecine générale, les soins infirmiers, les soins dentaires (avec laboratoire prothésiste), la kinésithérapie (avec un kiné présent à Miquelon toute l'année), l'orthophonie, le suivi diététique et l'accompagnement psychologique.

Les différents professionnels de santé sont épaulés dans leur travail quotidien par 4 secrétaires médicales ainsi que plusieurs référents administratifs présents au sein de la structure. Plus de 30 salariés contribuent à maintenir une offre de soins de qualité pour l'archipel.

Pour en savoir plus, suivez notre actualité :



[www.facebook.com
/SECUSPM](https://www.facebook.com/SECUSPM)



[www.facebook.com
/CDS975](https://www.facebook.com/CDS975)

secuspm.com